

Viennent ensuite de belles considérations pour démontrer que la société civile et l'Eglise sont deux sociétés distinctes; que l'Eglise est indépendante de la société civile dans tout ce qui a rapport à la mission spirituelle qu'elle doit exercer sur la terre, à sa foi, à sa constitution.

Cette grande Lettre, dont nous ne pouvons donner que les principaux traits, a produit la plus heureuse impression sur toute la population de Montréal. L'excitation était grande; de conflits regrettables auraient pu éclater. La science et la sagesse du pasteur a pu maintenir la paix et la tranquillité mieux que n'auraient fait les baïonnettes.

L'œuvre impie s'est exécutée!

Quelques jours après le 21, une nouvelle Lettre pastorale était lue dans toutes les églises de Montréal. Nous en ferons de longs extraits. Elle est remplie de tant de lumières et de consolations pour les fidèles, elle est si foudroyante pour les impies.

"C'est un fait accompli avec tant de solennité, et dans des circonstances si déplorables, qu'il demeurera profondément gravé dans la mémoire des nombreux étrangers qui visiteront ce cimetière, aussi bien que dans celle des citoyens qui y viendront répandre journellement leurs prières. Chaque un, en portant tristement ses regards sur cette tombe, qui n'est point couverte des bénédictions du ciel, parce qu'elle est séparée de la terre sainte, que l'Eglise a béni, se livrera à des émotions plus ou moins pénibles.

"Ci-gît, s'écria-t-il dans l'intérieur de son âme, le corps du trop fameux Joseph Guibord, qui mourut dans la rébellion au Père commun de l'Eglise et sous l'anathème de l'Eglise; qui ne put franchir les portes de ce lieu sacré que parce qu'il était escorté par une troupe de gens armés, comme pour un combat contre les ennemis de la patrie; qui, sans le bon esprit de ses concitoyens, aurait fait couler beaucoup de sang; qui a été conduit à ce sépulchre, non pas sous la protection de la croix, mais sous celle des baïonnettes des militaires; qui a été déposé dans cette fosse, à deux pieds en terre, non pas au chant onctueux des prières que l'Eglise a coutume de faire pour ses enfants, quand ils meurent dans la paix du Seigneur, mais au milieu des malédictions qui se compriment dans la poitrine des assistants; pour lequel le prêtre, forcé d'être présent, n'a pu faire aucune cérémonie religieuse, n'a pu former aucun vœu pour le repos de son âme, n'a pu dire un seul *Requiescat in pace*; n'a pu enfin jeter une seule goutte d'eau sainte dont la vertu est de modérer et d'éteindre les flammes du feu terrible qui purifie les âmes dans l'autre vie."

"Il sortira jour et nuit de cette tombe qui renferme les restes d'un homme égaré qui persévéra jusqu'à la mort dans sa révolte contre l'Eglise, une voix lugubre et lamentable qui osera bien haut:

"O vous tous qui passerez, dans ce champ de la mort, arrêtez-vous un moment près de cette tombe, et réfléchissez sérieusement sur mon malheureux sort. Que mon exemple vous apprenne que l'on ne se moque pas impunément de Dieu et de son Eglise. Hélas! plus l'on a fait d'éclat autour de mes os secs et arides, et plus on a attaché à mon nom une note d'infamie et de déshonneur. Que n'ai-je été caché dans un lieu obscur et dans une terre d'oubli! Je serais aujourd'hui comme si je ne fusse paru. Ma mémoire ne serait pas une malédiction d'âge en âge, comme elle doit l'être, et mon nom serait en oubli, au lieu d'être dans toutes les bouches, pour être maudit de génération en génération. Hélas! on a prétendu me faire un triomphe; et l'on n'a réussi qu'à perpé-

"tuer ma honte et mon déshonneur."

"Quoiqu'il en soit, N. T. C. F., c'était pour Nous un devoir pénible mais rigoureux de vous faire entendre Notre voix pastorale, dans cette triste circonstance. Car il Nous fallait protester en faveur des droits imprescriptibles de l'Eglise, et réclamer contre des irrégularités, qui ont profondément blessé un clergé qui s'est constamment montré loyal envers le gouvernement, et dévoué à la patrie, et outragés des sujets fidèles à qui la Religion fait un devoir impérieux d'obéir à ceux qui gouvernent l'Etat en administrant la justice.

"Nous devons vous déclarer aussi solennellement que possible, nonobstant tout ce qui a pu se faire de contraire à être digne de tout respect. Comme c'est l'Eglise qui l'a béni et sanctifié, c'était aussi à elle à empêcher qu'il ne fût profané. C'est ce qu'elle a fait, en invitant ses enfants à n'apporter aucune résistance à l'entrée du convoi funèbre qui s'est faite aujourd'hui dans ce lieu saint, afin qu'il ne fût pas profané par l'effusion du sang, et en exhortant en même temps le terrain dont on s'est emparé malgré elle, pour y inhumer un de ses enfants qui, de son vivant, la déshonorait par sa révolte et son mépris injurieux.

"Toutefois, ces faits que Nous venons de signaler à votre sérieuse attention, n'ont pu, N. T. C. F., s'accomplir sans faire de graves injures à N. S. P. le Pape dont on a méprisé le vénérable Décret; à vos Pasteurs dont on a foulé aux pieds l'autorité; au cimetière dont on s'est emparé à main armée comme d'une forteresse de guerre; à des frères dont on a injustement froissé le sentiment religieux et dont on aurait cruellement répandu le sang, sans une protection visible de la divine Providence.

"A cette fin, voici les recommandations que Nous croyons devoir faire à chacun de vous, pour que l'honneur dû au cimetière soit réparé, autant que possible, par la population catholique.

"Ainsi, tous tant que vous êtes, N. T. C. F., soyez de plus en plus pénétrés d'un respect religieux pour votre cimetière; et n'y entrez qu'avec crainte et tremblement. N'en faites pas un lieu de promenade ou de récréation, mais allez-y en prière: génez aussi souvent que vous le pourrez. En le parcourant, considérez-le comme la paroisse et la ville des morts.

"Là, faites-y bien attention, dormez du sommeil de la mort tous ceux et celles qui ont, depuis plus de deux cents ans, habité notre ville. Arrêtez-vous sur ces milliers et centaines de milliers de tombes qui ne renferment plus qu'ossements décharnés et des cendres inanimées. Ecoutez les voix éloquentes qui se font entendre, du fond de ces sombres demeures. C'est aujourd'hui notre tour, vous disent-elles, du ton le plus saisissant; ce sera demain le vôtre. Vivez tous les jours, comme si tous les jours vous deviez mourir, et n'attendez pas au moment de la mort, pour vous préparer à bien mourir. Que votre vie se passe dans l'accomplissement fidèle de tous les commandements du Seigneur. Ah! prenez garde que votre Mère, la Sainte-Eglise ne soit forcée, à cause de vos criminelles négligences, de vous refuser l'entrée dans cette terre bénite, pour y recevoir les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

"Ce sera, N. T. C. F., par ces pieuses pratiques que vous pourrez honorer d'un culte particulier, votre cimetière. Pour vous y encourager, l'Eglise fait, dans ce lieu saint, de touchantes prières, plante des croix, érige des monuments qui nous aident à nous rappeler nos fins dernières, pour nous prémunir contre les péchés et les scandales qui régneront dans le monde."

Le vénérable prélat termine par les suggestions les plus heureuses:

"Nous nous proposons, chaque fois que l'on Nous en fera la demande, d'ériger dans les Cimetières le *Chemin de la Croix*. C'est ce qui se pratique à Rome; et c'est ainsi ce que Nous voudrions pouvoir établir dans tous les Cimetières de ce diocèse, surtout depuis que Nous nous apercevons que l'on voudrait en faire un lieu oratoire et profane.

"Car vous n'en doutez pas, N. T. C. F., cette Voix sacrée de